

## CENTRE D'ÉTUDES EUROPÉENNES

### Rapport d'activité 2009



Lyon : Centre d'Études Européennes, 2009

Document disponible sur le site web du Centre d'Études Européennes, à l'adresse :  
<http://cee.univ-lyon3.fr/spip.php?rubrique92>

**Reproduction et impression autorisées, moyennant mention de la source**

Fiche catalographique :

Centre d'Études Européennes  
**Rapport d'activité 2009**  
Lyon : Centre d'Études Européennes  
2009 – 18 p. – 21 x 29,7 cm

Directeur de publication : Michaël Karpenschif, Directeur du Centre d'Études Européennes

Texte et photographies : V. Gervasoni, sauf mention expresse

**Université de Lyon**

**Université Jean Moulin-Lyon 3 – Faculté de Droit**

**Centre d'Études Européennes** – 15 quai Claude Bernard, BP 0638, 69239 Lyon Cedex 02 – Courriel : [cee@univ-lyon3.fr](mailto:cee@univ-lyon3.fr) – Tél. : ++ 00 / 33 478 787 442 –

Fax : ++ 00 / 33 478 787 466 – Web : <http://cee.univ-lyon3.fr>.



**CENTRE D'ÉTUDES EUROPÉENNES**

**Rapport d'activité 2009**



# 1/ ACTIVITÉ SCIENTIFIQUE

## 1.1 CONTRAT QUADRIENNAL 2011-2014

L'exercice (rédaction scientifique et pédagogique pour le CEE) a permis de développer le projet scientifique qui figure en annexe de ce rapport d'activité et, par la même occasion, de constater l'importance de la contribution du centre à l'Equipe de droit public, ne serait-ce que par le nombre de chercheurs qui lui sont rattachés et le volume de leurs publications.

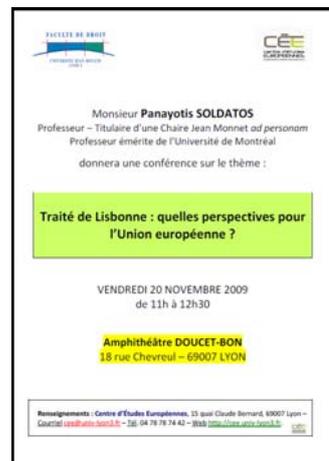
## 1.2 COLLOQUES ET CONFÉRENCES PUBLIQUES

Deux colloques nationaux ont été organisés, qui ont rencontré un vif succès auprès des universitaires et des professionnels concernés :

- « Quelle place pour le droit du sport dans les systèmes juridiques français et européen ? », 20 mars 2009, Salle Josserand, en partenariat avec l'École des avocats de la région Rhône-Alpes.
- « Les EPIC dans tous leurs états. Quel régime juridique et quel avenir pour les EPIC ? », 24 avril 2009, Amphi Roubier, avec le soutien du Département du Rhône, de l'École des avocats de la région Rhône-Alpes, de l'Institut de Droit et d'Économie des Affaires, de l'Institut d'Études Administratives, des éditions LexisNexis, du Service de la Recherche de l'Université Jean Moulin-Lyon 3 et de la Ville de Lyon.

La conférence du Professeur Panayotis SOLDATOS du 20 novembre 2009, sur le thème « **Traité de Lisbonne : quelles perspectives pour l'Union européenne ?** », Amphithéâtre Doucet-Bon (11h-12h30) a accueilli une centaine de personnes. Elle a été enregistrée et diffusée sur le site de la Faculté de Droit Virtuelle.

La conférence de M. Paul MERCIER (Directeur général adjoint des opérations de marchés à la Banque centrale européenne) n'a pu avoir lieu le 9 décembre 2009 compte tenu de son indisponibilité de dernière minute. Elle est reportée aux premiers mois de 2010.



### 1.3. ENSEIGNEMENT

Le CEE a souscrit à l'appel d'offres du programme de financement Jean Monnet en demandant une Chaire Jean Monnet (2009-2014) pour Mme FERRARI-BREEUR, Maître de conférences-HDR, directrice adjointe du CEE, une Chaire Jean Monnet (2009-2014) pour Mme LE BAUT-FERRARESE, Maître de conférences, responsable pédagogique du Master 2 professionnel Droit européen, ainsi qu'une aide Activité d'information et de recherche (2009-2010) pour sa **18<sup>e</sup> Université européenne d'été**.

Les deux premiers dossiers ont été rejetés compte tenu de l'impossibilité pour les enseignantes d'assurer 120 heures de « pur » droit communautaire à Lyon 3. Le troisième a été rejeté compte tenu de l'aspect non innovant de la formule (17<sup>e</sup> édition).

La 18<sup>e</sup> édition procédera d'une nouvelle formule.

### Masters 2 Droit européen des affaires

Rédaction des plaquettes de présentation des deux diplômes, Master 2 recherche et Master 2 professionnel « Droit européen des affaires » et mise en ligne sur le site web du CEE.

Envoi (mailing) aux Services d'information et d'orientation des universités de France.

Réception et traitement des demandes d'information et d'inscription aux Masters 2 « Droit européen des affaires », en liaison avec le Service de scolarité des M2.

La partie diplôme du contrat quadriennal a été remplie et envoyée au porteur de diplôme de la mention Droit européen, international et comparé en septembre 2009.

Le contenu des diplômes et la refonte du régime d'examen des M2 ont été soumis au Conseil de la Faculté de Droit d'octobre 2009.



### Master 1 Droit européen

Rédaction de la plaquette de présentation du diplôme et mise en ligne sur le site web du CEE.

La partie diplôme du contrat quadriennal a été remplie et envoyée au porteur de diplôme de la mention Droit européen, international et comparé en septembre 2009.

### Voyage d'étude annuel

Une quarantaine d'étudiants ont visité la Cour de justice de l'Union à Luxembourg les 23 et 24 novembre 2009. Le déplacement était d'autant plus intéressant que l'affaire (C-211/08, Commission c/ Espagne – libre prestation de service) a été examinée en formation plénière et donnera lieu à un arrêt de principe.



### Université européenne d'été 2009

127 étudiants de 16 nationalités différentes ont participé à la session 2009 (17-28 août 2009) sur le thème « **L'Union européenne, l'heure de la relance ? L'Union après le Traité de Lisbonne et les élections européennes** ». Le taux de réussite à l'examen (écrit de 3 heures) a été de 95 % (118/124 présents). Le programme a bénéficié du label Campus européen d'été 2009 et bénéficié du soutien du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (Direction des relations européennes et internationales et de la coopération) et du Département du Rhône.

#### Pour mémoire :

- **Répartition des notes :**  
20 % des notes sont supérieures à 80/100 (16/20)  
43 % des notes sont comprises entre 65/100 et 80/100  
37 % des notes sont inférieures à 65/100 (13/20)
- **Meilleure note :** 89/100 points (17,80/20)
- **Plus mauvaise note :** 20/100 (04/20)
- **Moyenne des extrêmes :** 54,5/100 (10,90/20)
- **Moyenne générale :** 68,35/100 (13,67/20)



La subvention du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a été cette année – et contrairement à 2008 –, maximale, le projet lui paraissant séduisant. La représentante du ministère a rendu visite à l'équipe le jeudi 20 août 2009 et a été satisfaite de l'organisation et du contenu, en donnant des consignes pour une nouvelle formule impliquant plus étroitement l'Université Lyon 3 (conditions matérielles et financières).

#### 1.4 PARTICIPATION AU CONCOURS HABEAS CORPUS

Comme chaque année, le CEE participe à l'organisation du concours, en soutien pédagogique (organisation et formation par deux allocataires de recherche rattachés au CEE) et logistique (mise à disposition de locaux, matériels et achat des ouvrages remis en prix aux lauréats). En 2009, l'Université Jean Moulin-Lyon 3 a fait figurer deux équipes (CDI-CEE et IEJ). L'Équipe de l'Université de Turin a été vainqueur.

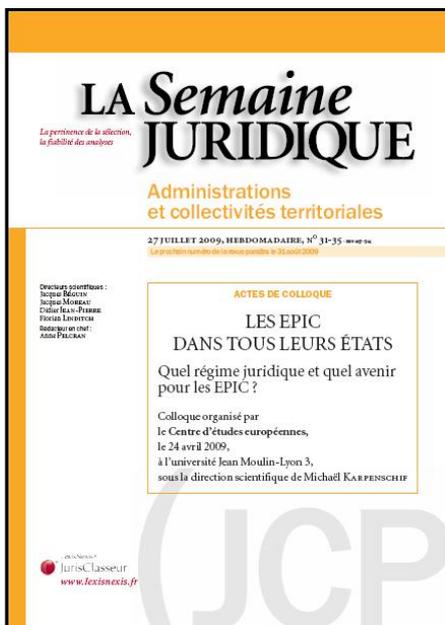
#### 1.5. PUBLICATIONS

Les actes du colloque du 24 avril sur les EPIC sont parus dans le numéro spécial de la Semaine Juridique Administrations et Collectivités territoriales (JCP A) du 27 juillet 2009 (n° 31-35).

L'équipe des doctorants, encadrés par M. Carpano, travaillent sur un rapport de recherche collectif qui devrait être publié dans le numéro spécial d'une revue juridique européenne, à paraître en 2010.

L'équipe des enseignants-chercheurs rédige les commentaires de décisions fondamentales du droit européen pour l'ouvrage collectif « Grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne » (GAJUE), à paraître en 2010.

L'Euroscope du CEE voit sa formule entièrement refondue. Le premier numéro du futur trimestriel paraîtra en janvier 2010.



## 2/ FONCTIONNEMENT

### 2.1. INFORMATISATION

#### Refonte du site web du CEE



Refonte du site Internet et création du nouveau logo par une société extérieure (examen des devis, choix du fournisseur, gestion administrative et comptable de la commande).

Formation à la mise à jour du nouveau site sous SPIP (1/2 journée).

Mise en place de la procédure de prise en charge par l'Université : désignation d'un nouveau nom pour le site et d'un webmaster.

Mise en place et suivi de la procédure relative au transfert sur le site de l'Université (20 mars 2009).

**Fréquentation :** 12 160 visites à ce jour depuis la mise en service – 10 à 15 visites/jour.

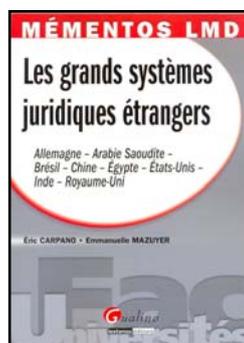
#### Répartition des visites :

C'est la rubrique « Offre de formation » (l'Université d'été en premier lieu) qui est la plus fréquentée, précédant en cela la rubrique « « Activités scientifiques » (au premier rang, la page consacrée aux ouvrages référencés dont les auteurs appartiennent à l'équipe du CEE).

#### Équipement

4 postes informatiques en réseau et une imprimante ont été acquis et installés en octobre 2009 afin d'accueillir convenablement les usagers du CEE, en premier lieu les étudiants en droit européen et les étudiants de l'Université d'été.

### 2.2 DOCUMENTATION



#### Fonction

Cette activité est essentielle car le CEE est un Centre de documentation européenne agréé par l'Union européenne, référencé sur le site [www.cdeFrance.eu](http://www.cdeFrance.eu), comme 47 autres institutions d'enseignement supérieur et de recherche (Office des publications officielles de l'Europe, OPOCE). Le CEE est chargé de l'information sur l'intégration européenne à Lyon,

avec l'École de management d'Ecully et l'IEP (Lyon 2). Trois obligations lui sont donc imposées :

1) **Être dépositaire** de documents d'information officielle en version papier et/ou électronique et les mettre à disposition du public : enregistrement, stockage, classement, accueil et orientation du public, gestion du prêt ;

2) Acquérir des **ouvrages** et s'abonner à des **revues thématiques européennes** : commande et suivi, enregistrement, stockage, classement, accueil et orientation du public, gestion du prêt ;

3) **Permettre la consultation des bases de données spécialisées sur Internet** (une dizaine de sites institutionnels, législation et jurisprudence également) : 3 postes informatiques avec connexion réseau sont consacrés à cette activité (accueil et orientation du public) et 2 sont réservés aux enseignants-chercheurs permanents ou visiteurs.

### **Gestion des ouvrages et des périodiques**

Une trentaine d'ouvrages ont pu être acquis en juin et en novembre. Ils sont systématiquement enregistrés. Leur localisation par le logiciel GEAC permet de rendre visible nationalement la richesse du fonds documentaire. Par ailleurs, le site web du CEE affiche en temps réel les ouvrages acquis et reçus, enregistrés et en cours d'enregistrement. En octobre-novembre 2008, le retard d'enregistrement des ouvrages acquis et reçus depuis le départ de Mme Barou a été résorbé, ainsi que les ouvrages aux cotes non conformes à la classification Dewey.

En 2010, il s'agira de faire procéder à l'enregistrement des mémoires de M2 recherche (retard accumulé de 5 ans).

En octobre 2009, l'actualisation de la base des périodiques, en liaison avec le SCD, a permis de la corriger et de l'enrichir.

La demande de prise en charge par le Service commun de documentation de l'abonnement à la revue anglophone *European Public Law* (éditeur : Wolters Kluwer) n'a pas été acceptée.

### **CONCLUSION**

Toutes les activités du CEE menées par la précédente équipe administrative et validée par la nouvelle ont été menées à bien, malgré les conditions matérielles et financières parfois difficiles.

Le seul aspect négatif de ce bilan reste l'annulation par le Rectorat – pour des motifs qui lui sont propres et probablement budgétaires – de la formation des enseignants du second degré qui devait avoir lieu les 19 et 20 novembre 2009.

## **ANNEXE**

## CONTRAT QUADRIENNAL 2011-2014

### Centre d'Etudes Européennes

Directeur : Michaël Karpenschif

Le CEE, plus ancien de centre de recherche de l'Université Jean-Moulin-Lyon 3 (1972), fait l'objet d'une reconstruction à un triple point de vue, scientifique par le renouvellement de ses membres (nouveaux dirigeants et responsables pédagogiques), administratif par le recrutement de personnel suite à la suppression de 3 postes à temps plein, et financier, par la recherche active de financements privés et publics, internes et européens. Cette entrée en matière un peu vive décrit assez bien l'énergie de la nouvelle équipe et permet d'expliquer qu'elle tente de dépasser les difficultés matérielles en conservant les activités scientifiques et pédagogiques pertinentes et en leur insufflant une dynamique nouvelle. Le premier trimestre 2009 en a été l'illustration avec l'organisation de deux colloques nationaux et la mise en place d'un nouveau site Internet (<http://cee.univ-lyon3.fr>) qui favorisent une plus grande visibilité de son action en matière d'enseignement, de recherche et d'information du public.

L'équipe souhaite maintenir à un haut niveau, et même améliorer, son activité pédagogique. Le CEE sert d'appui à deux Master 2 habilités à l'Université Jean Moulin-Lyon 3, le *Master 2 Droit européen des affaires, parcours recherche* (resp. Michaël Karpenschif, PR) et le *Master 2 Droit européen des affaires, parcours professionnel* (resp. Bernadette Le Baut-Ferrarese, MC), gérés par le Service scolarité des M2. Par ailleurs, depuis seize ans, le CEE est l'organisateur d'une *Université européenne d'été* (resp. Eric Carpano, MC) qui réunit chaque année une centaine d'étudiants d'une douzaine de nationalités différentes pour une formation intensive en droit européen, avec le label Campus européen d'été du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Enfin, le CEE souhaite maintenir ses deux journées de formation annuelle (octobre) destinées aux enseignants du second degré dans le cadre du *Plan académique de formation du Rectorat de Lyon* (resp. Christine Ferrari-Breur, MC-HDR).

Le CEE est agréé comme centre de documentation européenne, qui lui permet de bénéficier de la diffusion des publications de l'OPOCE (Office des publications officielles des Communautés européennes), ce qui explique et justifie le maintien de l'indépendance de son fonds (3600 ouvrages dont 107 thèses) et de ses locaux, néanmoins et surtout accessibles à tous. Centre de documentation européenne agréé et référencé sur le site [www.cdefrance.eu](http://www.cdefrance.eu), comme 47 autres institutions d'enseignement supérieur et de recherche, le CEE est chargé de l'information sur l'intégration européenne à Lyon, avec l'Ecole de management d'Ecully et l'IEP (Lyon 2). Trois obligations lui sont donc imposées :

- 4) **Etre dépositaire** de documents d'information officielle en version électronique et les mettre à disposition du public (enregistrement, stockage, classement, accueil et orientation du public, gestion du prêt).
- 5) **Acquérir des ouvrages** et s'abonner à des **revues thématiques européennes** (commande et suivi, enregistrement, stockage, classement, accueil et orientation du public, gestion du prêt).
- 6) **Permettre la consultation des bases de données spécialisées sur Internet** (une dizaine de sites institutionnels, législation et jurisprudence également) : un poste informatique avec connexion réseau et wifi devrait être consacré à cette activité (accueil et orientation du public).

## **1. ACTIVITÉ SCIENTIFIQUE**

Fort de son potentiel scientifique et pédagogique important au sein de l'EDP (3 professeurs, 2 maîtres de conférences HDR, 2 maîtres de conférences, 5 allocataires de recherche au 10 juin 2009), le CEE a opté pour la démarche scientifique et méthodologique suivante :

- l'organisation de deux colloques nationaux annuels de droit européen, l'un plus théorique et le second plus pragmatique et de conférences annuelles de personnalités représentatives des institutions et du droit européen, déterminées en fonction de l'actualité et accessibles aux étudiants de master et de doctorat ;

- la publication systématique de ses travaux collectifs et individuels dans les revues ou chez les éditeurs nationaux reconnus.

En ce domaine, le CEE ne déroge pas à la ligne commune de l'Equipe de droit public en associant ou s'associant à d'autres centres de recherche, *a minima* par une participation scientifique ou financière à leurs travaux (en témoigne l'organisation du colloque sur les EPIC du 24 avril 2009, organisé en partenariat avec l'IEA) et autres productions scientifiques (publications de B. Le Baut-Ferrarese, MC CEE et Isabelle Michallet MC-IDE, voir fiches individuelles AERES). Plus largement, le CEE fait appel à des partenaires publics (collectivités territoriales, Rectorat, MESR, IEP de Lyon 2, CR hors EDP) ou privés (Ecole des avocats). Également, le CEE a souscrit au programme européen de financement Jean Monnet en demandant une Chaire Jean Monnet (2009-2014) pour Mme Ferrari-Breuer, Maître de conférences-HDR, directrice adjointe du CEE, une Chaire Jean Monnet (2009-2014) pour Mme Le Baut-Ferrarese, Maître de conférences, responsable pédagogique du Master 2 professionnel Droit européen, ainsi qu'une aide Activité d'information et de recherche (2009-2010) pour sa 18<sup>e</sup> Université européenne d'été. Les dossiers ont été envoyés en février 2009 et les réponses ne sont pas connues à ce jour.

Le CEE est adhérent de l'association scientifique d'études européennes, Commission pour l'Étude des Communautés Européennes (CEDECE).

### **1.1. THÈSES**

Le rythme de production des thèses, jusqu'ici convenable, est bien entendu susceptible de s'accroître compte tenu de la prise de fonction de nouveaux membres HDR dans l'Equipe (Michaël Karpenschif, Christine Ferrari-Breuer).

**2005** - Olivier TERRENOIRE, De l'influence communautaire sur la protection du voyageur aérien, dir. Robert WITTERWULGHE

**2006** - Nadia MILOUDIA, La coopération sanitaire entre le conseil de l'Europe et de l'Union européenne, dir. Christian PHILIP

**2007** - Jérémy BROTTES, Du principe de non-discrimination au principe d'égalité en droit communautaire, dir. Robert WITTERWULGHE

Marieme DIOP, Etude de l'action des organisations internationales en matière de dialogue des cultures, dir. Christian PHILIP

**2008** - Marcelin SOME, Le statut juridique de l'organisation internationale de la francophonie, dir. Christian PHILIP

## 1.2. COLLOQUES

2005 « L'Union européenne élargie aux nouvelles frontières et à la recherche d'une politique de voisinage », Colloque CEE, 11 avril

2006 « Quelle relance pour la construction européenne ? », Colloque CEE, 10 avril

2008 « Droit pénal communautaire. Etat des lieux et initiatives : perspectives en droit de l'environnement », Colloque CEE, 21-22 février 2008

2009

- « Quelle place pour le droit du sport dans les systèmes juridiques français et européen ? », Colloque CEE, 20 mars 2009
- « Les EPIC dans tous leurs états. Quel régime juridique et quel avenir pour les EPIC ? », Colloque CEE, 24 avril 2009

Ces deux derniers colloques déboucheront à court ou moyen terme sur des partenariats avec la création de nouveaux diplômés (Droit du sport) et des perspectives de recherches ou de manifestations scientifiques (dans le domaine des transports (avec les EPIC intervenants et participants)).

## 1.3. CONFÉRENCES PUBLIQUES

2005

- « Croissance et emploi : le nouveau défi européen », Monsieur Philippe De BUCK (Secrétaire Général de l'UNICE), Conférence CEE – 11 mars 2005
- « Naissance d'un continent : l'Euromed », Monsieur Chibli MALLAT (Professeur à l'Université Saint Joseph de Beyrouth – Liban), Conférence CEE – 14 avril 2005

2006

- « Regards sur la construction européenne », Simone WEILL (Membre du Conseil Constitutionnel), Conférence CEE et association IDEE – 16 janvier 2006
- « Droit communautaire et services publics », Philippe MAYSTADT (Président de la Banque Européenne d'Investissement), Conférence CEE et IAE de Lyon – 13 février 2006
- « Vieille dame en quête de reconnaissance : réflexions sur la mission future du Conseil de l'Europe », Peter LEUPRECHT (Professeur, Directeur de l'Institut d'Etudes Internationales de Montréal), Conférence CEE – 7 avril 2006
- « Les Balkans et l'Union Européenne », Mustafaj BESNIK (Ministre albanais des Affaires étrangères), Conférence CEE - 25 août 2006

2007

- « Intérêt national et intérêt communautaire du point de vue des institutions européennes et des États membres », Laszlo TROCSANYI (Directeur du Centre d'Études européennes de l'Université de Szeged – Hongrie), Conférence CEE et École Doctorale de droit – 31 janvier 2007
- « La Hongrie, deux ans et demi après son entrée dans l'Union européenne », Laszlo TROCSANYI (Directeur du Centre d'Études européennes de l'Université de Szeged – Hongrie), Conférence CEE et École Doctorale de droit – 2 février 2007
- « Le mécanisme de règlement des différends de l'OMC : un cadre qui participe à la

gouvernance globale ? », Vilaysoun LOUNGNARATH (Professeur et Conseiller juridique à l'OMC), Conférence CEE et École Doctorale de droit – 8 février 2007

- « L'accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et son modèle d'intégration », Vilaysoun LOUNGNARATH (Professeur et Conseiller juridique à l'OMC), Conférence CEE et École Doctorale de droit – 8 février 2007
- « Quel chantier pour la relance de l'Union Européenne ? », Sylvie GOULARD (Présidente du Mouvement européen-France), Conférence CEE – 31 août 2007

2008

- « La mise en œuvre de la politique monétaire de la BCE », Paul MERCIER (Directeur général adjoint de la Direction Générale des Opérations de Marché à la Banque Centrale Européenne), Conférence CEE – 21 janvier 2008
- « Primauté du droit européen et protection de la constitutionnalité : l'exemple de la Hongrie », Laszlo TROCSANYI (Directeur du Centre d'Études européennes de l'Université de Szeged – Hongrie), Conférence CEE – 11 février 2008
- « Elargissement de la zone Schengen et l'adhésion de la Hongrie », Laszlo TROCSANYI (Directeur du Centre d'Études européennes de l'Université de Szeged – Hongrie), Conférence CEE – 14 février 2008
- « L'institution judiciaire au cœur de l'Europe : de la Justice à la paix sociale », Eric de MONTGOLFIER (Procureur de la République près le TGI de Nice), Conférence CEE – 18 février 2008
- « Primauté du droit communautaire sur le droit irlandais », Monsieur WALSH (Professeur à la faculté de droit de Cork, Irlande), Conférence CEE – 28 avril 2008
- « L'Union européenne et la constitution irlandaise », Monsieur WALSH (Professeur à la faculté de droit de Cork, Irlande), Conférence CEE – 29 avril 2008
- « La Présidence française de l'Union Européenne et les enjeux de la construction européenne », Alain BARRAU (Ancien député, Directeur du Bureau d'information du Parlement Européen), Conférence CEE – 29 août 2008
- « Blanchiment et délinquance financière », Jean GODBILLE (Avocat général près la Cour d'appel de Bruxelles), Conférence CEE – 8 décembre 2008

#### 1.4. PUBLICATIONS COLLECTIVES

Pour les publications individuelles des membres du CEE, très nombreuses, on se référera au document AERES. Par ailleurs, le site web du CEE informe en temps réel de la parution des publications collectives et individuelles des membres du CR.

- *L'Euroscope du CEE* : revue du CEE, 2 numéros annuels depuis octobre 2004.
- *L'Union européenne élargie aux nouvelles frontières et à la recherche d'une politique de voisinage* » (actes du colloque du 11 avril 2005), Bruxelles, Bruylant, 2006, 224 p.
- *Quelle relance pour la construction européenne ?* (actes du colloque du 10 avril 2006), Bruxelles, Bruylant, 2007, 258 p.
- *Quelle place pour le droit du sport dans les systèmes juridiques français et européen ?* (actes du colloque du 20 mars 2009), Lyon, CEE, à paraître en 2009.
- *Les EPIC dans tous leurs états, Quel régime juridique et quel avenir pour les EPIC ?* (actes du colloque du 24 avril 2009), à paraître aux éditions LexisNexis, numéro spécial de *La Semaine Juridique Administrations et collectivités territoriales (JCP A* du 27 juillet 2009).
- *Les Grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, à paraître (PUF, 2010).

## **2. PROJET SCIENTIFIQUE 2011-2014**

La démarche « recherche » engagée par le CEE s'inscrit d'abord dans les quatre axes fédérateurs définis par les responsables de l'Equipe de droit public qui eux-mêmes prennent en compte les 5 dominantes recherche définies par l'Université Jean Moulin-Lyon 3.

Ces activités prendront la forme de propositions de recherche et de réponses à des appels d'offres nationaux ou européens, préparées ou non par des colloques et des conférences ou valorisés par des manifestations scientifiques ou des publications.

### **AXES DE RECHERCHE**

**AXE 1. Démocratie et pouvoirs dans l'Union** : resp. Eric CARPANO

**Sous-axe 1.1 : Institutions et justice** : Eric CARPANO ; Jacques PERTEK ; Melchior WATHELET ; Florence ZAMPINI

Sébastien ADALID (allocataire de recherche, La mise en œuvre par l'Eurosystème de sa politique monétaire)

**Sous-axe 1.2 : Citoyenneté et droits fondamentaux** : Eric CARPANO ; Christine FERRARI-BREEUR ; B. LE BAUT-FERRARESE ; Jacques PERTEK ; Florence ZAMPINI

Léonie CHABAUD (allocataire de recherche, Les nouvelles politiques de la protection sociale et les mutations des solidarités dans l'Union européenne)

Loïc ROBERT (allocataire de recherche, Les outils de la promotion des droits de l'homme dans l'action extérieure de l'Union Européenne)

COLLABORATION : CEE, IEA, CDC, Universités belges

THÉMATIQUE UJML3 : Gouvernance, régulation et représentation des systèmes complexes

THÉMATIQUE EDP : Etat de droit + Enjeux de l'Etat

**AXE 2. Droit public comparé et Union européenne** : resp. Christine FERRARI-BREEUR

Cet axe de recherche est tourné plus particulièrement vers l'Italie, l'Espagne et la Grande-Bretagne où les membres de l'Equipe du CEE enseignent (Eric CARPANO ; Christine FERRARI-BREEUR ; Florence ZAMPINI).

COLLABORATION : CEE, IEA, CDC, IDC (Equipe droit international et comparé)

THÉMATIQUE UJML3 : Gouvernance, régulation et représentation des systèmes complexes

THÉMATIQUE EDP : Etat de droit + Gouvernance locale

**AXE 3. Marchés et intégration dans l'Union** : resp. Michaël KARPENSCHIF

Mathieu COMBET (allocataire de recherche, Fraude à la loi et la liberté d'établissement des sociétés en droit communautaire)

**Sous-Axe 3.1 : Energie et développement durable** : Bernadette LE BAUT-FERRARESE ; Isabelle MICHALLET (IDE-MC)

**Sous-Axe 3.2 : Droit public économique et concurrence** : Michaël KARPENSCHIF ; Jean-Pierre VIENNOIS (Equipe droit privé) ; Eric DELACOUR (CEE) ; Panaghiota KATSORCHI (allocataire de recherche, L'action internationale de la Communauté Européenne en matière de droit de la concurrence) ;

COLLABORATION : CEE, IDE, IDEA  
THÉMATIQUE UJML3 : Gouvernance, régulation et représentation des systèmes complexes + Ecologie et développement durable  
THÉMATIQUE EDP : Patrimoine biens territoire

### **PROJETS DE COLLOQUE**

. « **L'influence de l'analyse économique sur le droit communautaire de la concurrence** » Printemps 2010

Approche pluridisciplinaire et concrète pour comprendre comment l'analyse économique façonne le droit de la concurrence, aussi bien dans son élaboration que dans sa mise en œuvre. Intervention de juristes, d'économistes et de praticiens, de l'analyse de cas précis à des questions plus théoriques.

Direction scientifique : Michaël Karpenschif.

Partenaires : EM Lyon / Université Catholique de Louvain / Conseil de la concurrence  
Au sein de l'Université : IDEA / IAE / Centre de recherche en Droit des Affaires.

. « **Les revirements de jurisprudence en droit communautaire et comparé** » :  
Automne 2010

Direction scientifique : Eric CARPANO / Michaël KARPENSCHIF

Partenaires : CEE ; IDC

2011-2014 (projets non finalisés et susceptibles d'actualisation)

. La commande publique face au droit communautaire : CEE, IDEA

. Régulations : CEE

. Transports, libéralisation et concurrence : CEE, LET

. Energie renouvelables : CEE, IDE, IEA, CERFF

. Droit communautaire et santé : CEE, IDE, IFROSS

### **3. PROJET FINANCIER 2011-2014 (en euros)**

<b>Postes</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>TOTAL</b>
Matériel informatique	2 500	2 500	2 500	2 500	10 000
Abonnements	5 300	5 300	5 300	5 300	21 200
Ouvrages	5 300	5 300	5 300	5 300	21 200
Missions	5 000	5 000	5 000	5 000	20 000
Réceptions	3 500	3 500	3 500	3 500	14 000
Prestations internes	6 000	6 000	6 000	6 000	24 000
<b>TOTAL</b>	<b>27 600</b>	<b>27 600</b>	<b>27 600</b>	<b>27 600</b>	<b>110 400</b>

Ce projet de budget est dicté par les impératifs suivants :

- la nécessité de maintenir un fonds documentaire conséquent, du fait de l'agrément comme centre de documentation européenne et de la mise à disposition des universitaires et du public d'une ressource documentaire véritable, ce qui nécessite la commande de périodiques et d'ouvrages d'éditeurs étrangers, souvent onéreuses ;
- le renouvellement complet du parc informatique sur le budget du CR, ne pouvant bénéficier d'aides universitaires ;
- des prestations internes croissantes compte tenu de l'activité dynamique

du CR (dépenses papier/photocopies/toner/édition pour archivage, enseignement, colloques, conférences et lecture non compensées ou compensables par la numérisation ; consommation téléphonique et affranchissement avec l'étranger compte tenu de l'internationalisation des relations du CEE) ;

- des frais de mission et de réception maîtrisés mais conséquents compte tenu des déplacements de membres du CEE et de personnalités invitées (colloques, conférences, enseignement).

Comme il le fait pour ses colloques et conférences, le CEE sollicite des partenaires publics et privés, de l'Université, des institutions nationales et communautaires et des milieux socioprofessionnels, pour le financement de son activité scientifique.

Lyon, le 16 juin 2009

Michaël KARPENSCHIF  
Professeur des universités  
Directeur du CEE



Texte et photographies : Véronique Gervasoni

**Université de Lyon – Université Jean Moulin-Lyon 3 – Faculté de Droit**

**Centre d'Études Européennes** – 15 quai Claude Bernard, BP 0638, 69239 Lyon Cedex 02 –

Courriel : [cee@univ-lyon3.fr](mailto:cee@univ-lyon3.fr) – Tél. : ++ 00 / 33 4 78 78 74 42 – Fax : ++ 00 / 33 4 78 78 74 66 –

Web : <http://cee.univ-lyon3.fr>.

